Internationale Socialiste des Femmes

Réunion du Conseil
Istanbul, Turquie 21 y 22 de mai 2025

Résolution

Sur la protection urgente des femmes et des enfants palestiniens

Considérant, les conséquences humanitaires dévastatrices du conflit en cours en Palestine ;

Profondément, préoccupés par l'impact disproportionné sur les femmes et les enfants ;

Rappelant, les principes du droit international humanitaire, notamment les Conventions de Genève ;

Affirmant, la nécessité de préserver les droits et la dignité de tous les civils, en particulier les plus vulnérables, en temps de guerre ;

Soulignant, la responsabilité de la communauté internationale à prévenir les violations et à mettre fin à l'impunité des crimes de guerre ;

Saluant, l'élan de solidarité mondiale envers Gaza, notamment chez les jeunesses des pays occidentaux, en tant qu'expression de conscience et de justice.

Le Conseil:

1. Exprime sa vive inquiétude face à la situation humanitaire dramatique dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza, où plus de 70 % des enfants souffrent aujourd'hui de malnutrition, et où les femmes subissent de graves atteintes à leurs droits physiques, psychologiques et économiques;

Internationale Socialiste des Femmes

2. Appelle à un accès humanitaire immédiat, libre et sans condition pour toutes les populations touchées, notamment les femmes et les enfants, et encourage les organisations internationales et les agences des Nations Unies à intensifier leurs efforts sur le terrain ;

3. Condamne fermement toutes les formes de violence visant les civils et réaffirme que l'usage de la force doit impérativement respecter le droit internationale;

4. Réaffirme son engagement inébranlable envers les principes du droit international humanitaire et la nécessité de poursuivre les responsables de crimes de guerre devant la justice internationale;

5. Salue la montée de la solidarité internationale avec Gaza, en particulier l'engagement courageux des jeunesses occidentales contre l'injustice et pour la paix;

6. Appelle à l'unité des forces palestiniennes, et à la fin des divisions internes préjudiciables, dans l'intérêt supérieur du peuple palestinien;

7. Invite tous les États membres et les acteurs internationaux concernés à mobiliser les ressources et les efforts diplomatiques nécessaires pour garantir la protection des civils, soutenir les femmes et les enfants, et promouvoir une paix juste et durable.

PO Box 67973, London, SW4 4DU, United Kingdom
Email: socintwomen@gn.apc.org
www.socintwomen.org